

L'an mil huit cent nonante-deux, le dix _____ du mois d'Octobre à dix _____ heures du matin. Par-devant Nous Albert Sernal, Echevin & par délégation Officier de l'Etat-Civil de la commune de Marchienne-au-Pont, province de Hainaut, ont comparu Adolphe Leclercq, ouvrier d'usine, âgé de vingt-quatre ans, fils de la défunte, et Augustin Weets, massier, âgé de vingt-quatre ans, gendre de la défunte, sous deux domiciles audit lieu, lesquels nous ont déclaré que la veille à sept heures du soir, Flavie-Célestine-Françoise Dagnelie, ménagère, âgée de cinquante-huit ans, onze mois, née à Thuin, domiciliée à Marchienne-au-Pont, veuve de Léopold-Joseph Leclercq, fille des défunts Albert-Arsène et Charlotte-Joseph Gillart, conjoints, est décédée en son domicile audit lieu, chemin du chénois, section quatrième.

Après lecture du présent acte, les deux _____ comparants ont signé avec Nous. _____

Adolphe Leclercq
Augustin Weets

Al. Sernal